

CHARLES HUBART

CHIRURGIEN-DENTISTE

RUE FÉRONSTREE, LIÈGE

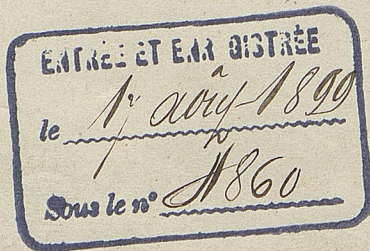
CONSULTATIONS DE 8 HEURES DU MATIN

À 5 HEURES DU SOIR

Veilliez remettre au porteur
du présent le tableau, Cadre,
et Caisse, que j'avais offert en vente
à la Commission des Beaux Arts.

Liège le 8 août 99

Ch. Hubart.



4884
66.

Messrs G. Smith

M. K. K. K.

1891

Les uns et les autres
par Amiens et d
mes par les entr
tous de la C. de
d'arrivant, par les Mous
le talcan par les
vols ligne de la ville
tion, par les lettres
de 12 et 14 jours
avec -

Est-ce pas que les
tenus M. V. K. di.
pour le premier et les
en P. de B. H. B.
de M. K. K. K. K.
le M. K. K. K. K. K.
K. K. K. K. K. K.

Liège le 14 juin 1899

CHARLES HUBART

CHIRURGIEN-DENTISTE

RUE PÉRONSTRÉE, LIÈGE

CONSULTATIONS DE 8 HEURES DU MATIN

À 5 HEURES DU SOIR

Monsieur le Président de la Commission
des Beaux Arts

Bruxelles

J'ai l'honneur de vous accuser réception
de votre lettre du 13^e N^o 4860.

Cette toile a été rapportée d'Italie par un grand
parent de ma femme; officier qui avait fait toutes
les campagnes sous Napoléon^{1^{er}}.

L'œuvre est d'un maître Italien; elle est fort belle,
admirablement conservée, et date du 16^{me} siècle.

J'en demande quarante mille francs.

Permettez-moi de vous prier d'agréer Monsieur
le Président l'assurance de ma considération
distinguée.

Ch. Hubart



Monsieur le Président
de la Commission des Beaux Arts

Rue du Musée 9
Bruxelles

72 RUE DU MUSÉE 9
BRUXELLES
MUSEE ROYAL DES BEAUX-ARTS
COMMISSION DES BEAUX-ARTS
Monsieur le Président
MUSEE ROYAL DES BEAUX-ARTS
BRUXELLES

Bruxelles, le 13 juint 899
Monsieur.

Ce n'est pas la Commission des
Matières qui peut fixer le prix
des œuvres d'art qui lui sont offerts ^{offertes}
en Vente. Ce sont naturellement,
comme dans toutes les transactions semblables,
les propriétaires de ces ~~objets~~ objets qui
doivent faire connaître le prix qu'ils
visent à obtenir pour leur cession.

Vous êtes, en conséquence, prié de
remplir cette formalité nécessaire
et d'indiquer à quelle condition particulière
vous serez disposé à vous défaire du
tableau ~~que vous~~ dont vous amenez ^{avec} vous
pour l'envoyer à la Commission des Matières,
dans le cas où celle-ci le veut,
après examen, disposé à en faire
l'acquisition.

Veuillez agréer, etc. . . .

Liège le 12 juin 1899

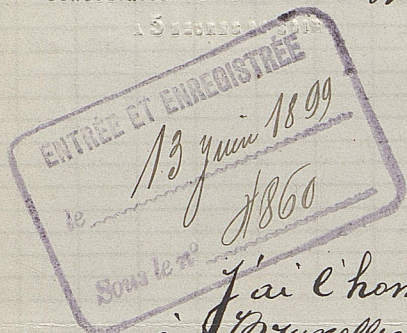
CHARLES HUBART

CHIRURGIEN-DENTISTE

RUE DÉRONSTRÉE, LIÈGE

CONSULTATIONS DE 8 HEURES DU MATIN

A 5 HEURES DU SOIR



Monsieur le Président de la Commission des
Beaux Arts

Rue du Musée 9

Bruxelles

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que me trouvant à Bruxelles le 22 Mai dernier au Musée moderne, j'en suis renseigné auprès de M. le Secrétaire, sur les démarches à faire pour rendre à la Commission des Beaux Arts, une toile de l'école Italienne. M. le Secrétaire m'ayant dit de vous adresser le tableau, je vous l'expédie ce jour par chemin de fer.

D'après certaines personnalités Liégeoises s'intéressant aux arts, cette œuvre doit être de Raphaël ou d'un de ses disciples et d'âge du 16^{me} siècle.

La toile mesure 82 cent de hauteur sur 66 cent de largeur et représente la Vierge assise et tenant sur les genoux l'enfant Jésus, et sur le côté à droite l'Égypte.

La grand mère de ma femme qui vient de mourir à Paris l'âge de 94 ans, me disait qu'étant toute enfant cette œuvre était déjà chez son aïeul.

Veuillez avoir l'obligeance de faire examiner cette toile en Commission et m'en faire connaître le valeur.

Je vous remercie infiniment d'avance Monsieur le Président et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée

CH. Hubart



Monsieur le Président
de la Commission des Beaux arts
Rue du Musée 9



Bruxelles
24

[illegible]